

## **COMPTE RENDU de la 18 ème réunion CEM du 26 octobre 2022** **Version 2 corrigé**

Membres présents :

- - Marianne Sabido
- - Damien Martinez
- - Daniel Bonnefoucie
- - Yves Lacaze
- - Etienne Dechanet
- - Marlène Monbertrand
- - Lise Marie Fricou
- - Philippe Morici

### **Ordre du jour :**

- validation du CR17 corrigé
- point sur la journée ramassage des déchets du 18 septembre dernier
- retour sur la réunion CEM/équipe municipale au sujet de l'adressage
- point sur l'arboretum
- point sur le projet camping car
- nouveaux projets

Le CR 17 corrigé est validé en séance par les membres présents.

### **Journée ramassage déchets du 18/09/2022 :**

Les retours et commentaires de cette opération confirment son grand succès et a été commentée par quelques média. On estime à une tonne le poids des déchets enlevés. mais reste à ressoudre par la Mairie le problème de l'enlèvement des déchets par le Syded ou la Mairie ?

Pour la prochaine opération ramassage déchets prévue au printemps 2023, il est prévu d'associer l'école primaire d'Aynac ainsi que toutes les associations Aynacoise. De même ne pas oublier de prévoir une zone de repli pour le repas si météo capricieuse.

### **Complément d'information proposé par Marlène :**

« Lors de la présentation de ce projet au conseil municipal du 2 mai 22, la mairie s'est engagée et doit faire l'acheminement des déchets vers la déchèterie, le référent environnement municipal est Mr Didier Thamié.

le SYDED n'est qu'un partenaire de cette journée, l'animatrice territoriale est venue animer une réunion d'information autour des déchets face à la réglementation. Nous avons eu un prêt de matériel, un kit « nature propre » avec des sacs poubelle de couleurs différentes, un peson de 50 kg bien dérisoire vue la quantité récolté.

De plus, certains participants ont spontanément mis leurs voitures et remorques à contribution pour compléter le ramassage initialement prévu.

Lors de cette réunion publique nous avons donné les informations relatives à l'organisation de la journée, rappels des consignes de tri de sécurité... le point de rencontre étant la salle des fêtes ( espace Georges Frescaline ) nous avons pris la précaution de réserver la salle pour la journée. Se sont les participants qui ont proposé de faire le pique nique à l'ancien lavoir, ce point me semble être un élément important, car la volonté de la CEM est bien d'être une représentation démocratique de la population Aynacoise, les participants se sont saisis et impliqués largement dans le déroulement de cette journée. »

### **Adressage :**

L'adressage est en cours de réalisation et une réunion avec la poste est prévue le 3 novembre 2022. La CEM insistera auprès de la Mairie pour que les habitants d'Aynac soient associés à la démarche.

### **Arborétum :**

La Mairie possède tous les éléments concernant ce projet et devrait pouvoir lancer l'opération abattage des arbres dangereux. Nota : à ce jour un seul devis a été réalisé mais nous demandons à la Mairie de faire une demande de devis auprès de la société ASFAUX et de Pierre Colombis spécialisés dans ce travail.

De même nous insisterons pour que la Mairie mette en place rapidement les conventions avec les propriétaires concernés par le passage de la petite randonnée prévue.

Les échanges et remarques entre les membres présents confirment notre inquiétude quant à la volonté de la Mairie de voir les projets présentés par la CEM aboutir, inquiétude d'autant plus justifiée suite à la réunion Maire/CEM du 23 juin 2022 au cours de laquelle le Maire avait signalé que les projets CEM n'étaient pas dans ses priorités.

Nous décidons en séance de demander à la Mairie une réunions CEM/Mairie, réunion qui sera l'occasion d'obtenir un engagement ferme et si possible planifié sur les actions à réaliser par la commune concernant les divers projets acceptés par le CM. Pour cette réunion Marianne, Lise Marie et Philippe sont prévus et aborderont les actions attendues sur le projet arborétum mais aussi les réponses attendues sur le projet maraichage et le désir CEM de présenter le projet camping car.

### **Projet camping car :**

Lise Marie présente les dernières réflexions et possibilités sur le projet camping car concernant son installation, obligation et organisation orienté vers la simplicité, une ambiance rurale et un nombre limité d'accueil.

Les membres CEM présents confirment leur accord pour que ce projet soit présenté au prochain conseil municipal.

### **Nouveaux projets :**

Yves propose quelques réflexions à propos du projet panneau d'information sur la forme et les emplacements possibles. Une étude sur place sera réalisée afin de décider de la meilleure visibilité et finalisation du projet.

Marlène présente rapidement l'idée de réalisation d'une fresque murale sur le mur de l'ancien lavoir de la commune. Cette fresque pourrait être réalisée par Paul Soquet qui est intervenu à Ladirat dont le thème était la mobilisation des femmes pendant la guerre. Pour Aynac le thème pourrait être celui de l'eau et l'élaboration avec l'aide des habitants. Contact a été pris avec l'artiste, en attente de réponse.

Lise Marie signale la présence d'un autre lavoir situé au Quié. Ce lavoir totalement enfoui sous les ronces pourrait faire l'objet d'une remise en état. Affaire à suivre.

**Complément d'information proposé par Marlène :**

« Au sujet des nouveaux projets, la remise en état du lavoir du Quié est effectivement évoqué par Lise Marie , cette proposition vient d'une participante de la journée éco citoyenne et habitante du Quié.

Cette suggestion prouve bien que la CEM devient un lien entre la population et la municipalité. »

**Informations de dernière minute projet arborétum :**

Le projet arborétum d'Aynac présenté par la CEM fait partie des 30 derniers dossiers retenus par la « Fondation Crédit Agricole Pays de France » parmi les 127 projets présentés au niveau national. Une dernière sélection sur la base d'une courte vidéo retiendra les 20 lauréats 2022 le 15 novembre. Comme pour l'établissement du dossier initial en juillet, le Maire a délégué aux trois membres CEM chargés du projet, la réalisation de cette vidéo. La vidéo a été réalisée avec l'aide de Louis et envoyée dans les délais au CA. Pour rappel le CA propose une aide au financement à hauteur de 30%.

